

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00396
Numéro SIREN : 380 082 081
Nom ou dénomination : KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2022 sous le numéro de dépôt 4469

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>243 rue Général Paulet 29200 BREST</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 8 0 0 8 2 0 8 1 0 0 0 2 3</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31/12/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 070	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	894 617	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	153 820	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	569 398	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	50	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 000	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	13 444	
TOTAL (II)		BJ	BK	732 289	1 049 207	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 150	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 627	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 051	164 551
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 524	1 453 967
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		CF	CG	66 016	66 016	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	478	478	
	TOTAL (III)		CJ	CK	33 576	1 691 791
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	765 865	2 740 999	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

Gentilre' eoularace

Désignation de l'entreprise		SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 90 000)	DA	90 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 108 183	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	685 259	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(23 042)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 869 400	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 828	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	46 558	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	422 502	
	Dettes fiscales et sociales	DY	367 515	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	27 193	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	871 598		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 740 999		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	871 598		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 828		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE							
Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	61 998	FB	FC	61 998	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	4 555 355	FH	FI	4 555 355	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 617 353	FK	FL	4 617 353	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	118 154	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	87 270	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 714	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 824 493
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	61 729	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	63 851	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 150)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 254 175	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	389 610	
	Salaires et traitements*				FY	2 320 108	
	Charges sociales (10)				FZ	622 601	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	73 351
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	21 454
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	19 151		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 824 883	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(389)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 861	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 861	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 860)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(2 250)	

Désignation de l'entreprise		SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	30 576	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	378	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	436	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	31 391	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(21 391)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(600)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 834 494
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 857 536
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(23 042)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	67 421
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	1 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	56 050
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	8 804	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			2 157		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			28 419		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			378		
Amortissements des immobilisations			436		
Produits des cessions d'éléments d'actif				10 000	
			Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 740 999 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 23 042 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction du nombre d'agrément de chacune et de leurs valorisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Méthode d'évaluation du chiffre d'affaires

Le fait générateur pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est le transport du patient ; une fois que le transport a été effectué, le service facturation déclenche l'émission des factures dès lors que l'ensemble des documents attestant du transport lui ont été communiqués. A la clôture de l'exercice, une analyse des transports effectués et non facturés est réalisée et un rattachement à l'exercice est fait sur la base des tarifs appliqués à chaque tiers concerné

Méthode d'évaluation des disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- prise en compte des facteurs de rotation et de mortalité = Table de mortalité INSEE TD/TV 2015-2017
- âge de départ en retraite à 62 ans pour les agents de maîtrise et cadres et 62 ans pour les employés et ouvriers
- taux d'actualisation : 0,56%
- taux d'inflation: 1,80%
- taux de charges sociales : 53% pour les cadres et 26,20% les agents de maitrise
- taux charges sociales : 26,20% pour les employés et 26,20% ouvriers

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre d'un projet de restructuration de son activité, les entités Brest Ambulances, Ambulances de l'Iroise, Ambulances de la Pointe et Ouest Ambulances ont fusionné en date du 01/11/2021 pour former un nouvel ensemble nommé Keolis Santé Nord Finistère.

La société absorbante est Ouest Ambulances et la date d'effet fiscale et comptable est rétroactive au 01/01/2021.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	342 388	569 020	7 720	903 688
Immobilisations incorporelles	342 388	569 020	7 720	903 688
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 204	180 235	13 323	242 116
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 689	25 702		73 391
- Matériel de transport	540 370	33 149	82 911	490 608
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 917	41 282		57 198
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	679 179	280 368	96 234	863 314
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		50		50
- Autres titres immobilisés		1 015	15	1 000
- Prêts et autres immobilisations financières	5 400	8 436	392	13 445
Immobilisations financières	5 400	9 501	407	14 495
ACTIF IMMOBILISE	1 026 967	858 888	104 360	1 781 496

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	569 020	280 368	9 501	858 888
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	569 020	280 368	9 501	858 888
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 720	96 234	407	104 360
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 720	96 234	407	104 360

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 432	9 358	7 720	9 070
Immobilisations incorporelles	7 432	9 358	7 720	9 070
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 281	109 863	13 323	153 820
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 179	16 193		47 372
- Matériel de transport	519 685	37 822	82 607	474 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 865	35 262		47 127
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	620 009	199 139	95 930	723 219
ACTIF IMMOBILISE	627 442	208 497	103 650	732 289

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 666 018 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 445		13 445
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	188 604	188 604	
Autres	1 463 492	1 463 492	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	478	478	
Total	1 666 018	1 652 574	13 445
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	87 376
Etat - produits à recevoir	1 270
Total	88 646

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	17 545	47 251	31 220	33 576
Total	17 545	47 251	31 220	33 576
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		21 454	31 220	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 33 576 euros.

La méthode de dépréciation est la suivante :

- inférieur à 6 mois pas de dépréciation
- entre 6 et 12 mois, dépréciation à 30%
- entre 12 et 18 mois, dépréciation à 60%
- entre 18 et 24 mois, dépréciation à 90%
- Entre 24 et 36 mois, dépréciation à 100%
- au-delà de 3 ans, passage en créances irrécouvrables

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 5 625 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/04/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	326 107
Résultat de l'exercice précédent	75 259
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	401 365
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	-283 894
Report à Nouveau	685 259
Total des affectations	401 365

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Solde au 31/12/2021
Capital	90 000		90 000
Réserve légale	9 000		9 000
Réserves générales	1 108 184		1 108 184
Report à Nouveau	289 875	685 259	685 259
Résultat de l'exercice	83 574	-83 574	-23 042
Dividendes		-283 894	
Total Capitaux Propres	1 580 632	317 791	1 869 401

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 871 598 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 829	7 829		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 502	422 502		
Dettes fiscales et sociales	367 515	367 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	73 752	73 752		
Produits constatés d'avance				
Total	871 598	871 598		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	123 810			
(**) Dont envers les associés	756			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	47 953
FNP FOURNISSEURS GROUPE	266 865
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PA	180 408
PROV PRIME DE FIN D ANNEE	1 863
PVO	2 957
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	16 821
ORG SOC. CHARGES SOCIALES SUR CONGE	46 250
PROV CH SUR PRIME FIN D ANNEE	532
CHARGES SUR PVO	1 417
TAXE AGEFIPH	6 077
CS SUR CREDIT HEURES	4 697
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 020
Total	576 859

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE FOURNIS	478		
Total	478		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 536 725		4 536 725
Ventes de marchandises	61 998		61 998
Produits des activités annexes	18 630		18 630
TOTAL	4 617 353		4 617 353

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791121000 - REMBOURSEMENT OPCA FORMATION	25 967	
791510000 - REMBOURSEMENTS D'ASSURANCES (SANS T	29 749	
791800000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	335	
	56 051	
Total	56 051	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à des cessions de véhicules immobilisés pour 10 000 €

Les charges exceptionnelles correspondent à :

- des VNC et amortissements exceptionnelles sur les véhicules cédés pour 815 €
- des amendes et pénalités pour 2 157 €
- une indemnité de licenciement au salarié LE CAM pour 28 419 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DM FINANCE.

Notes sur le compte de résultat

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 0 euros contre un impôt comptabilisé de -600 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 53 personnes.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GROUPE KEOLIS S.A.S

Forme : S.A.S

SIREN : 494321276

Au capital de : 237 888 901 euros

Adresse du siège social :

2/22 RUE LE PELETIER 75009 PARIS

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la Société GROUPE KEOLIS S.A.S suivant la méthode de l'intégration globale

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 61 389 euros

KEOLIS SANTE NORD FINISTERE
Société par actions simplifiée au capital de 90 000 euros
Siège social : 13 rue Nicéphore Niepce
29200 BREST
380 082 081 RCS BREST

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU
13 MAI 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 23 042,38 €, de la manière suivante :

- Un résultat de - 23 042,38 €
affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 662 217,00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



KEOLIS SANTE NORD FINISTERE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé unique
KEOLIS SANTE NORD FINISTERE SAS
243 Rue du Général Paulet
29200 BREST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KEOLIS SANTE NORD FINISTERE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 34, place Viarme, CS 90928 44009 Nantes Cedex 1
Téléphone: +33 (0)2 51 84 36 36, Fax: +33 (0)2 51 84 06 22, www.pwc.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note des règles et méthodes comptables relative aux engagements de retraite de l'annexe des comptes annuels suite à l'application de la recommandation ANC 2013-02 Révisée qui permet de changer la méthode comptable relative aux engagements de retraite en normes françaises pour adopter une méthode semblable à la méthode IFRS IC dès la clôture au 31 décembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 12 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit, SAS

Olivier Destruel

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

243 rue Général Paulet

29200 BREST

APE : 8690A-

Siret : 38008208100023



Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	13
<i>Notes sur le bilan</i>	14
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	22
<i>Autres informations</i>	23

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 070	9 070		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	894 618		894 618	334 956
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	242 116	153 820	88 295	17 923
Autres immobilisations corporelles	621 198	569 398	51 800	41 247
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	50		50	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 000		1 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 445		13 445	5 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 781 496	732 289	1 049 207	399 526
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 150		3 150	2 000
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 628		3 628	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	188 604	24 052	164 552	18 368
Autres créances	1 463 492	9 524	1 453 967	1 314 610
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	66 017		66 017	196 759
Charges constatées d'avance (3)	478		478	439
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 725 368	33 576	1 691 792	1 532 176
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 506 865	765 866	2 740 999	1 931 702
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 000	9 000
Réserves statutaires ou contractuelles	1 108 184	1 108 184
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	685 259	289 875
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-23 042	83 574
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 869 401	1 580 632
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 829	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	46 559	30 498
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 502	154 070
Dettes fiscales et sociales	367 515	143 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 193	23 116
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	871 598	351 070
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 740 999	1 931 702
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	871 598	351 070
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 829	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	61 998		61 998	60 079
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 555 355		4 555 355	1 693 596
Chiffre d'affaires net	4 617 353		4 617 353	1 753 675
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			118 155	54 820
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			87 271	12 070
Autres produits			1 715	2 882
Total produits d'exploitation (I)			4 824 493	1 823 447
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			61 729	60 049
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			63 852	36 032
Variations de stock			-1 150	1 000
Autres achats et charges externes (a)			1 254 175	369 820
Impôts, taxes et versements assimilés			389 610	99 731
Salaires et traitements			2 320 109	831 317
Charges sociales			622 601	207 245
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			73 351	84 373
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21 454	12 633
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			19 151	2 998
Total charges d'exploitation (II)			4 824 883	1 705 198
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-390	118 249
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 862	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 862	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 861	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 251	118 249

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	10 000	100
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	10 000	100
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	30 576	4 098
Sur opérations en capital	379	180
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	437	
Total charges exceptionnelles (VIII)	31 392	4 278
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-21 392	-4 178
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-600	30 498
Total des produits (I+III+V+VII)	4 834 494	1 823 547
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 857 536	1 739 973
BENEFICE OU PERTE	-23 042	83 574
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	67 421	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 740 999 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 23 042 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction du nombre d'agrément de chacune et de leurs valorisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Méthode d'évaluation du chiffre d'affaires

Le fait générateur pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est le transport du patient ; une fois que le transport a été effectué, le service facturation déclenche l'émission des factures dès lors que l'ensemble des documents attestant du transport lui ont été communiqués. A la clôture de l'exercice, une analyse des transports effectués et non facturés est réalisée et un rattachement à l'exercice est fait sur la base des tarifs appliqués à chaque tiers concerné.

Méthode d'évaluation des disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Le 17 novembre 2021, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a publié la mise à jour décidée le 5 novembre 2021 de sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Le changement résultant de la première application du choix de méthodes relatif à la répartition des droits est traité selon les dispositions relatives aux changements de réglementation prévus à l'article 122-1 du règlement ANC n°2014-03 et constitue un changement de méthode comptable. A compter du 1^{er} janvier 2021, la société a adopté cette nouvelle méthode, qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation.

La société n'a pas fait le choix de comptabiliser ses engagements pour IFC sous forme de provision, mais de les mentionner comme des engagements hors bilan dans l'annexe aux comptes annuels. L'application de ce changement comptable a pour impact de réduire l'engagement IFC à l'ouverture de l'exercice.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- prise en compte des facteurs de rotation et de mortalité = Table de mortalité INSEE TD/TV 2015-2017
- âge de départ en retraite à 62 ans pour les agents de maîtrise et cadres et 62 ans pour les employés et ouvriers
- taux d'actualisation : 0,56%
- taux d'inflation: 1,80%
- taux de charges sociales : 53% pour les cadres et 26,20% les agents de maitrise
- taux charges sociales : 26,20% pour les employés et 26,20% ouvriers

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La crise sanitaire, marquée par des mesures restrictives d'ampleur nationale depuis le mois de mars 2020, successivement amendées au cours de l'année 2021 a pesé de manière significative sur le Chiffre d'Affaires 2020. Dans ce contexte, les mesures de soutien accordées par l'Etat ont permis de ne pas remettre en cause la stabilité financière de l'entité KEOLIS SANTE NORD FINISTERE.

Concernant l'activité 2021, alors que les restrictions sanitaires ont été assouplies, nous notons l'absence d'impact significatif de l'événement Covid sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de 2021.

Autres éléments significatifs

Dans le cadre d'un projet de restructuration de son activité, les entités Brest Ambulances, Ambulances de l'Iroise, Ambulances de la Pointe et Ouest Ambulances ont fusionné en date du 01/11/2021 pour former un nouvel ensemble nommé Keolis Santé Nord Finistère.

La société absorbante est Ouest Ambulances et la date d'effet fiscale et comptable est rétroactive au 01/01/2021.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	342 388	569 020	7 720	903 688
Immobilisations incorporelles	342 388	569 020	7 720	903 688
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 204	180 235	13 323	242 116
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 689	25 702		73 391
- Matériel de transport	540 370	33 149	82 911	490 608
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 917	41 282		57 198
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	679 179	280 368	96 234	863 314
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		50		50
- Autres titres immobilisés		1 015	15	1 000
- Prêts et autres immobilisations financières	5 400	8 436	392	13 445
Immobilisations financières	5 400	9 501	407	14 495
ACTIF IMMOBILISE	1 026 967	858 888	104 360	1 781 496

Les flux d'augmentation des immobilisations sont impactés par la fusion avec les sociétés soeurs.

Ci-dessous le montant (exprimé en euros) des flux liés à la reprise des valeurs brutes au 01/01/2021 des sociétés absorbées :

Frais d'établissement	0 dont	0 liés à la fusion
Autres postes d'immobilisations incorporelles :	569 020 dont	569 020 liés à la fusion
Terrains :	0 dont	0 liés à la fusion
Installations générales et agencements des constructions :	0 dont	0 liés à la fusion
Installations techniques, matériel et outillage :	180 235 dont	106 235 liés à la fusion
Installations générales aménagements divers :	25 702 dont	25 702 liés à la fusion
Matériel de transport :	33 149 dont	24 376 liés à la fusion
Matériel de bureau et informatique :	41 282 dont	32 050 liés à la fusion
Autres participations :	50 dont	50 liés à la fusion
Autres titres immobilisés :	1 015 dont	1 015 liés à la fusion
Prêts et autres immobilisations :	8 436 dont	8 436 liés à la fusion

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	569 020	280 368	9 501	858 888
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	569 020	280 368	9 501	858 888
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 720	96 234	407	104 360
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 720	96 234	407	104 360

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 432	9 358	3 195	9 070
Immobilisations incorporelles	7 432	9 358	3 195	9 070
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 281	109 863	13 323	153 820
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 179	16 193		47 372
- Matériel de transport	519 685	37 822	82 607	474 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 865	35 262		47 127
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	620 009	199 139	95 930	723 219
ACTIF IMMOBILISE	627 442	208 497	99 125	732 289

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 666 018 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 445		13 445
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	188 604	188 604	
Autres	1 463 492	1 463 492	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	478	478	
Total	1 666 018	1 652 574	13 445
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	87 376
Etat - produits à recevoir	1 270
Total	88 646

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	17 545	47 251	31 220	33 576
Total	17 545	47 251	31 220	33 576
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		21 454	31 220	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 33 576 euros.

La méthode de dépréciation est la suivante :

- inférieur à 6 mois pas de dépréciation
- entre 6 et 12 mois, dépréciation à 30%
- entre 12 et 18 mois, dépréciation à 60%
- entre 18 et 24 mois, dépréciation à 90%
- Entre 24 et 36 mois, dépréciation à 100%
- au-delà de 3 ans, passage en créances irrécouvrables

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 5 625 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/04/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	326 107
Résultat de l'exercice précédent	75 259
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	401 365
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	-283 894
Report à Nouveau	685 259
Total des affectations	401 365

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Solde au 31/12/2021
Capital	90 000		90 000
Réserve légale	9 000		9 000
Réserves générales	1 108 184		1 108 184
Report à Nouveau	289 875	685 259	685 259
Résultat de l'exercice	83 574	-83 574	-23 042
Dividendes		-283 894	
Total Capitaux Propres	1 580 632	317 791	1 869 401

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 871 598 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 829	7 829		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 502	422 502		
Dettes fiscales et sociales	367 515	367 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	73 752	73 752		
Produits constatés d'avance				
Total	871 598	871 598		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	123 810			
(**) Dont envers les associés	756			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	47 953
FNP FOURNISSEURS GROUPE	266 865
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PA	180 408
PROV PRIME DE FIN D ANNEE	1 863
PVO	2 957
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	16 821
ORG SOC. CHARGES SOCIALES SUR CONGE	46 250
PROV CH SUR PRIME FIN D ANNEE	532
CHARGES SUR PVO	1 417
TAXE AGEFIPH	6 077
CS SUR CREDIT HEURES	4 697
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 020
Total	576 859

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE FOURNIS	478		
Total	478		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 536 725		4 536 725
Ventes de marchandises	61 998		61 998
Produits des activités annexes	18 630		18 630
TOTAL	4 617 353		4 617 353

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791121000 - REMBOURSEMENT OPCA FORMATION	25 967	
791510000 - REMBOURSEMENTS D'ASSURANCES (SANS T	29 749	
791800000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	335	
	56 051	
Total	56 051	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à des cessions de véhicules immobilisés pour 10 000 €

Les charges exceptionnelles correspondent à :

- des VNC et amortissements exceptionnelles sur les véhicules cédés pour 815 €
- des amendes et pénalités pour 2 157 €
- une indemnité de licenciement pour 28 419 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DM FINANCE.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 0 euros contre un impôt comptabilisé de -600 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 53 personnes.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GROUPE KEOLIS S.A.S

Forme : S.A.S

SIREN : 494321276

Au capital de : 237 888 901 euros

Adresse du siège social :

2/22 RUE LE PELETIER 75009 PARIS

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la Société GROUPE KEOLIS S.A.S suivant la méthode de l'intégration globale

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 61 389 euros